

LA GESTION DES DÉCHETS ET LE RECYCLAGE ALIMENTAIRE



LA FORMATION

Le gaspillage alimentaire correspond à la perte de denrées comestibles, du champ à l'assiette. Ce phénomène de société, représentant chaque année une perte de 10 millions de tonnes de nourriture en France, pourrait cependant être limité par des actions simples, pour limiter la surconsommation et les pertes que cela entraîne.

Cette formation permet de revoir votre organisation pour lutter contre le gaspillage, valoriser les déchets alimentaires sous de nouvelles formes (compost, sauces etc.) et intégrer des pratiques zéro gâchis. Ce programme vous est proposé en intra entreprise. Vous pourrez donc former vos équipes directement dans vos locaux.



LES OBJECTIFS

- Connaître la provenance de ses déchets alimentaires, du gaspillage alimentaire et des coûts associés
- Identifier les actions de réduction des déchets et de réduction de coûts
- Mettre en place un plan de mesure, de suivi et de communication autour de ce projet de réduction de coûts et de déchets



PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse aux équipes de restauration commerciale souhaitant réduire le gaspillage alimentaire dans leur établissement.

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie. Ils sont spécialisés dans les produits phytosanitaires.

LA DURÉE DE VALIDITÉ

Le décret n° 2016-1125 du 11 août porte à cinq ans la durée de validité des certificats individuels pour l'application de produits phytosanitaires (Certiphyto).

LA DURÉE

La formation
dure 14h
soit 2 jours.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise écrite et orale du français

Le nombre de participants est limité
à 4 minimum.

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



• LES ENJEUX ET LA RÉGLEMENTATION

- Définition du gaspillage alimentaire et les types de déchets dans la restauration
- Constat sur le gaspillage alimentaire
- Un point sur la réglementation
- Les bénéficiaires associés à la réduction
- Focus sur la filière de valorisation des déchets

• MESURER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Les différentes étapes générant des déchets et du gaspillage alimentaire
- Comment mesurer les déchets alimentaires et la part gaspillée
- Les outils de mesures
- Gérer une campagne de mesure au sein de son équipe et suivre dans le temps

• ANALYSER SES DÉCHETS ET SES COÛTS ASSOCIÉS

- D'où viennent les déchets ? ;
- Quelle est la part réelle liée au gaspillage ? ;
- Quels coûts associés à ces déchets ? ;
- Calcul du coût réel pour mon établissement ;

• DÉFINIR UN PLAN D'ACTION DE RÉDUCTION DE COÛTS ET DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Présentation des actions correctives à mettre en place pour réduire les
- Déchets et le gaspillage alimentaire, actions présentées par métier ;
- Calcul des gains économiques attendus à travers le plan d'action ;

• METTRE EN PLACE UN SUIVI DANS LE TEMPS

- Les outils de suivi dans le temps : tableurs, pilotage du plan d'action



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils : Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint
· Le formateur s'appuiera sur des cas et des exercices pratiques et mise en situation

Méthode : Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et des exercices

Evaluation : Contrôle des connaissances écrites sous la forme d'un QCM.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Attestation de fin de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.



LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

POUR VOUS INSCRIRE,
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN
D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE
À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À
gregory.guerot@cemstbarth.com